

# 10<sup>e</sup> retroSPORT

12 septembre 2010  
Circuit de l'Ouest Parisien - Dreux



[www.retroSport.org](http://www.retroSport.org)



LA RADIO HIT!



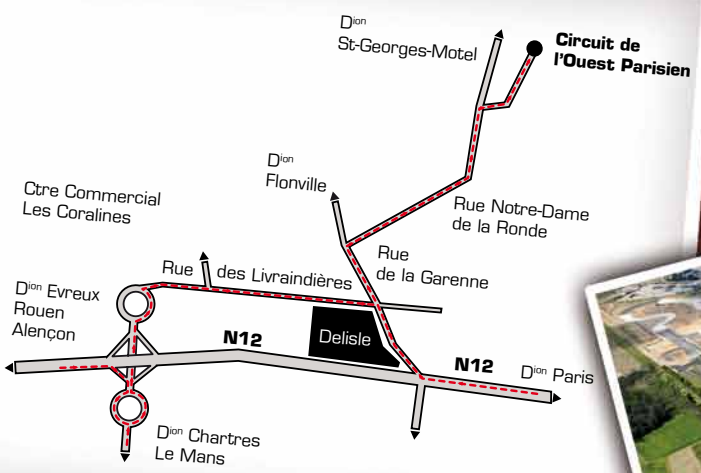
Dreux Cité Royale

AU PROFIT DE

MECENAT  
CHIRURGIE  
CARDIAQUE



enfants du monde



## Retrosport

Rassemblement de voitures de sport d'exception, de course et de prestige,  
 au profit de **Mécénat Chirurgie Cardiaque**.

## Programme

- 09h00 - 11h30
- 11h30 - 12h15
- 12h15 - 14h00
- 14h00 - 17h00
- 17h00 - 17h45
- 17h45

- Dimanche 12/09/2010
- Plateaux participants
- Plateaux baptêmes et Pro-Pulsion
- Déjeuner - buffet
- Plateaux participants
- Plateaux baptêmes et Pro-Pulsion
- Cérémonie de clôture

## Tarifs

- Conducteur**
- Paddock et accès piste : 70 € (voiture + pilote)
- Accompagnant(s)**
- 5 € (à payer sur place) - Enfants : gratuit jusqu'à 12 ans

[www.retrosport.org](http://www.retrosport.org)

## RETROSPORT

Chez Bernard Boutin  
 83 route du Gué des Grues  
 28260 Sorel-Moussel  
 02 37 43 02 13  
 mail : mariesyl@wanadoo.fr

Inscrivez-vous et retrouvez  
 toutes les informations pratiques  
 sur notre site internet :

[www.retrosport.org](http://www.retrosport.org)

No peut être sur la voie publique  
 Crédits photos : www.lesmotos.com - Top-Photo - Confex  
 Conception offerte par Confex - Impression : Imprimast

# 10<sup>e</sup> retroSPORT

**12 septembre 2010**  
**Circuit de l'Ouest Parisien - Dreux**

## Engagement et règlement

Remplir ce document pour un véhicule. A retourner **avant le 31.08.10** à :

**RETROSPORT - Lions Club DREUX CITE ROYALE**

**B.Boutin - 83 route du Gué des Grues - 28260 Sorel-Moussel - 02 37 43 02 13 - mariesyl@wanadoo.fr**

## Frais d'inscription (cf. article 4 - Engagements)

Le montant de l'inscription s'élève à 70 € pour 1 véhicule et son pilote.

Accompagnant(s) : 5 € par personne, à payer sur place, le jour de la manifestation (gratuit jusqu'à 12 ans).

Le chèque doit être obligatoirement joint à la demande d'engagement et être libellé à l'ordre de :

**LIONS CLUB DE DREUX CITE ROYALE**

(En cas de forfait, il restera acquis à l'organisateur à titre de don)

## Renseignements

Nom (conducteur) ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél ..... E-mail (obligatoire) .....

Club ..... Véhicule .....

Type ..... Année ..... Couleur ..... Immatriculation .....

Palmarès historique .....

## Inscription

Je vous prie de m'inscrire :

aux plateaux

J'accepte de me conformer à l'organisation du 10<sup>e</sup> Rétroport.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement (au verso) et je dégage de toute responsabilité les organisateurs.

Je déclare décharger le Lions Club Dreux Cité Royale de toute responsabilité découlant de l'usage de mon véhicule et de tout autre véhicule de tout dommage corporel ou matériel causé aux tiers ou à moi-même dans quelque condition que ce soit.

Je certifie que mon véhicule est assuré auprès de la compagnie citée ci-après : .....

Cie d'assurance

N° de contrat

Je vous adresse ci-joint un chèque à l'ordre de **LIONS CLUB DREUX CITE ROYALE**, de : ..... €

à ..... le .....

Signature

**Tout dossier doit être dûment complété (copie contrat d'assurance et carte grise) accompagné de son règlement et signé pour être pris en compte.**

Les inscriptions seront confirmées au plus vite.

L'organisateur se réserve la possibilité de refuser l'engagement sans obligation de se justifier.

## ■ Article 1er – Principe de la journée.

Le LIONS CLUB DREUX CITE ROYALE organise le 10<sup>e</sup> RETROSPORT sur le circuit de l'Ouest Parisien à Dreux (28100) le 12 septembre 2010 pour ses œuvres caritatives et humanitaires.

## ■ Article 2 – Inscription à la manifestation.

L'inscription à la manifestation est obligatoire. Les organisateurs se réservent le droit de refuser un engagement sans obligation de se justifier.

## ■ Article 3 – Accès au circuit des participants.

(Notamment aux voies de circulation ouvertes au public, paddock, pré-grille de départ et piste).

Seuls les véhicules munis d'un autocollant seront admis sur le paddock puis sur le circuit à partir de la pré-grille. Les responsables du paddock appelleront les participants pour la mise en pré-grille. Les participants accédant à la piste le feront sous leur propre responsabilité. La décharge de responsabilité devra être signée sur le bulletin de participation. Le port du casque est obligatoire (non fourni par l'organisateur).

Les véhicules seront munis d'un silencieux (pas d'échappement libre). Les propriétaires des véhicules, leurs pilotes et leurs accompagnateurs accéderont au circuit sous leur propre et entière responsabilité et déclarent être valablement assurés pour tout dommage occasionné aux personnes et/ou aux biens (notamment aux infrastructures du circuit tels que rails de sécurité, grillages, etc.) susceptibles de naître de leur présence et/ou participation à cette manifestation. Ils en déchargent expressément et par avance les organisateurs.

Ne seront autorisées à monter dans les voitures que les personnes titulaires d'un bracelet (pilote/accompagnateur) ou d'un ticket de baptême. Tout pilote et accompagnateur doivent être munis de leur bracelet avant l'accès à la piste. Toute voiture ne respectant pas ces critères pourra se voir refuser l'accès à la piste.

## ■ Article 4 – Engagements.

L'engagement pour 1 véhicule avec 1 personne est fixé à 70 €. Les accompagnants devront payer 5 € sur place le jour de la manifestation (gratuit jusqu'à 12 ans).

Le chèque devra accompagner la demande d'engagement et être libellé au nom du Lions Club Dreux Cité Royale.

**La date limite d'engagement est fixée au 30 août 2010.** Passé ce délai, l'engagement est fixé à 90 € par jour.

## ■ Article 5 – Sélection des automobiles.

Les véhicules admissibles :

- Tous véhicules course, sport, GT et prestige d'avant 1985,
- Monoplace d'avant 1985,
- GT, Sport, Prestige d'exceptions à distributions restreintes après 1985.

L'organisateur se réserve le droit de refuser tout engagement ne correspondant pas à l'esprit de la réunion. Un comité de sélection validera les engagements le 30 juin et le 31 août 2010 au plus tard. Toutefois, une liste d'attente sera mise en place, afin de pourvoir à tout désistement.

## ■ Article 6 – Confirmation d'engagement.

Les participants recevront une confirmation d'engagement, par email ou par courrier, qu'il devront remettre à l'entrée en échange de bracelets et autocollant d'accès au paddock et à la piste.

## ■ Article 7 – Véhicules d'assistance et remorques.

Un emplacement spécial sera réservé pour les véhicules d'assistance, à proximité du paddock. Obligation sera faite de décharger les véhicules à cet emplacement et non dans le paddock.

## ■ Article 8 – Assurance Responsabilité Civile de l'organisateur.

Elle couvre exclusivement, sous réserve qu'ils respectent les consignes de sécurité et se comportent, d'une manière générale, en « bon père de famille » :

- les organisateurs, membres du club ou bénévoles valablement autorisés, dans le cadre de leur affectation, y compris sur la piste,
- les spectateurs et les passagers payants des baptêmes de piste.